

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1207

19 mai 2008

SOMMAIRE

Aakapa Advisory Business Services S. à r.l.	57922	Gebarde Media Investments S.à r.l.	57892
Advent Energy	57902	Gios S.A.	57917
Anglo American Investments (China) 2 ..	57934	Globus Real Estate Invest S.A.	57921
Applus Automotive Technology Luxem- bourg Sàrl	57919	GSO Royal Holdings CB (Luxembourg) S.à r.l.	57924
Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l.	57905	Hoist Group S.A.	57891
Awap Holding S.A.	57891	Industrial Automation Process Internatio- nal S.à r.l.	57893
Babcock & Brown (Culmen) S.à r.l.	57916	Kalos S.A.	57921
Babcock & Brown (Maltepe) S.à r.l.	57905	Kihn	57933
Beverage Equipement S.A.	57935	Lorac Investment Management S.à r.l. ...	57920
Certus S.à r.l.	57903	Lux-Avantage Sicav	57916
Chap Audit S.A.	57917	Malis S.A.	57918
Chevilly Finance Sàrl	57893	MGP Japan Core Plus TMK 4 Holdings S.à.r.l.	57920
Commandite Financière S.A.	57936	MIB MP Leipzig	57894
De Beers	57894	Olfa Invest S.A.	57902
Delta Energy International	57922	PBW II Real Estate Fund S.A.	57917
Deltatrans International S.A.	57923	Performa Fund	57919
Deutsche Bank Luxembourg S.A.	57892	PortLux Assets 1, S. à.r.l.	57934
Devonport Maritime Inc S.A.	57923	PUB "Beim Josée"	57920
Diversified Trading S.à.r.l.	57933	Radio Finance S.A.	57932
Dresdner Bank Aktiengesellschaft	57902	Raf Finance International Holding S.A. ...	57891
Dresdner Bank Aktiengesellschaft	57903	Ravago Distribution S.A.	57918
Duferco Industrial Investment S.A.	57919	REIT Immobilien S.A.	57922
Duverney Finance S.A.	57904	Schonow S.à r.l.	57902
Dymair International SA	57920	S.P.F.E. S.A.	57934
Eingler International S.à r.l.	57893	SPF - Sierra Portugal Feeder 1	57924
Eschfinlux S.A.H.	57932	SPF - Sierra Portugal Feeder 1	57934
Etilux Luxembourg S.A.	57894	Taxcontrol International Holding S.A. ...	57890
Euroconsultants International S.A.	57923	Trauen Holding AG	57921
Euro Holiday Properties S.A.	57890	Unifinanz Holding AG	57936
Extreme Investments S.A.	57890	Vitec S.A.	57919
Financial China S.A.	57890	Zamzam Europe S.A.	57903
First 2 S.à r.l.	57935		
FS Invest S.à r.l.	57935		

Taxcontrol International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 67.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054871/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05497. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Financial China S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 55.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054873/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05528. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Extreme Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 127.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008054875/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05532. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Euro Holiday Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 59.766.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO HOLIDAY PROPERTIES S.A.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008054882/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06704. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Raf Finance International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R.C.S. Luxembourg B 103.877.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14/04/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054879/826/12.

Enregistré à Diekirch, le 19 mars 2008, réf. DSO-CO00235. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080060308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Hoist Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 133.512.

Extrait de résolution du 25 février 2008

Monsieur Lennart STENKE, (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élu comme Administrateur-Délégué de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

*Pour la société**Signature**Un mandataire*

Référence de publication: 2008054943/263/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01253. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Awap Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 84.336.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 1^{er} février 2008, au siège social que:

1. Les actionnaires ont accepté à l'unanimité la démission de Monsieur Kristian Borglin comme administrateur de la société, rétroactivement à compter du 1^{er} mai 2007.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Monsieur Udo Heskamp, directeur financier, né le 11 mai 1961 à Ibbenbüren, (Allemagne), demeurant professionnellement au 18 Arumugam Road, 409962 Singapour (République de Singapour), comme nouvel administrateur de la société, rétroactivement à compter du 1^{er} mai 2007.

3. Le conseil d'administration se compose de:

- Madame Nadège Brossard
- Monsieur Riaz Husain
- Monsieur Udo Heskamp

Luxembourg, le 04 mars 2008.

*Pour Awap Holding S.A.**Nadège Brossard / Riaz Husain**Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008054977/759/25.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06800C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Gebarde Media Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.200,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 44.543.

Il résulte des résolutions des associés du 11 avril 2008 que les associés ont accepté:

- la démission avec effet au 11 avril 2008 de Steven Georgala en tant que gérant de la Société;
- la nomination avec effet au 11 avril 2008 et pour une durée indéterminée de John Kleynhans, né le 30 octobre 1969 à Oberhozer, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, en tant que gérant de la Société.

Luxembourg, le 22 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008054944/631/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07374. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Deutsche Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 9.164.

Wir möchten Sie darüber informieren, dass sich in der Vertretungsbefugnis für unsere Bank Veränderungen ergeben haben.

Herr Dr. Hugo Bänziger, geschäftsansässig: Deutsche Bank AG, Winchester House, 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, United Kingdom, der durch Beschluss des Verwaltungsrates vom 28. Dezember 2007 vorläufig zum Mitglied des Verwaltungsrates und zugleich zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates bestellt wurde, ist durch Beschluss der Ordentlichen Generalversammlung am 15. April 2008 endgültig in seinem Amt bestätigt worden.

Laufzeit des Mandats: 15. April 2008 bis Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung 2014.

Der Verwaltungsrat der Deutsche Bank Luxembourg S.A. setzt sich wie folgt zusammen:

Herr Dr. Hugo Bänziger

Chairman of the Board of Directors of Deutsche Bank Luxembourg S.A.;

Member of the Management Board, Member of the Group Executive Committee and Chief Risk Officer of Deutsche Bank AG

Herr Ernst Wilhelm Contzen

Chief Executive Officer of Deutsche Bank Luxembourg S.A.

Herr Dr. Hans-Jürgen Koch

Head of Private Wealth Management International of Deutsche Bank AG;

Chief Executive Officer of Deutsche Bank (Suisse) S.A.

Herr Dr. Michael Kröner

Global Head of Tax of Deutsche Bank AG

Herr Werner Helmut Steinmüller

Head of Global Transaction Banking of Deutsche Bank AG

Herr Klaus-Michael Vogel

Member of the Management Board of Deutsche Bank Luxembourg S.A.;

Chief Executive Officer of DWS Investment S.A.

Luxembourg, den 15. April 2008.

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

E. W. Contzen / J. Schweig

Référence de publication: 2008055246/1463/34.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07875. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.

IAP International S.à r.l., Industrial Automation Process International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, rue de la Platinerie.
R.C.S. Luxembourg B 113.083.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER
Notaire

Référence de publication: 2008054945/236/12.

(080060548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Eingler International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 99.769.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 février 2008

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Mr Joseph MAYOR de son poste de gérant de la Société avec effet au 03 mars 2008.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Eddy DOME, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 03 mars 2008 pour une période indéterminée.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008054947/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06762. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Chevilly Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 102.295.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 17 mars 2008

Première résolution

L'Associé unique accepte la démission de Monsieur Joseph MAYOR de son poste d'administrateur de la société avec effet au 03 mars 2008 et de Madame Johanna Dirkje Martina VAN OORT de son poste de gérante de la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Associé unique nomme Madame Géraldine SCHMIT et Monsieur José CORREIA, résidant tous deux professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, aux postes de gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008055112/587/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08479. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Etilux Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, Platinerei.
R.C.S. Luxembourg B 113.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER
Notaire

Référence de publication: 2008054948/236/11.

(080060545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

De Beers, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 78.985.

Extrait de la résolution adoptée par les Membres du Conseil d'Administration du 5 février 2008

Il en résulte que:

- La mise à la retraite de Monsieur Julian Ogilvie Thompsom et Monsieur Robin McNab Crawford de 9, rue Sainte Zithe, Luxembourg, administrateurs, est acceptée avec effet le 5 février 2008.
- la nomination de Monsieur James Andrew Teeger et Monsieur Barend Petersen de 9, rue Sainte Zithe, Luxembourg, administrateurs, est acceptée avec effet le 6 février 2008, jusqu'à la fin de l'assemblée générale 2008.

Pour extrait sincère et conforme
De Beers S.A.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008054949/2571/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

MIB MP Leipzig, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 137.940.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the tenth of April

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- Dr. Alexander Schlag, managing director, residing in Stubenrauchstrasse 28, 14167 Berlin, Germany,
- Mr Tillmann Sauer-Morhard, managing director, residing in Von-Luck-Strasse 10, 14129 Berlin, Germany,
- Mr Andreas Kaiser, managing director, residing in Hemminger Bogen 88, 04416 Markkleeberg, Germany,
duly represented by Mr Jean KAYSER, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxies given under private seal.

These proxies, signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing persons, acting in the above capacity, have requested the notary to draw up the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which is established as follows:

Art. 1. Form. A société à responsabilité limitée (private limited liability company) (the "Company") governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and by these articles of incorporation (the "Articles of Incorporation"), is hereby established by the founding shareholders.

The Company may at any time have one or several shareholders, as a result of the transfer of shares or the issue of new shares, subject to the provisions of the law and the Articles of Incorporation.

Art. 2. Corporate name. The Company will exist under the corporate name of "MIB MP Leipzig".

Art. 3. Corporate objects. The purposes for which the Company is formed are all operations or transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any companies or enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities, financial instruments, bonds, treasury bills, equity participation, stocks and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

In general, the Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions, including real estate investments, whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by decision of the managers.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The managers may establish subsidiaries and branches in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Capital. The capital is set at fifteen thousand Euros (EUR 15,000.-) represented by fifteen thousand (15.000) ordinary shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Art. 7. Changes to the capital. The capital may be increased or decreased at any time as laid down in article 199 of the law regarding commercial companies.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares. Each share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders.

Art. 9. Indivisibility of shares. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares. Shares are freely transferable among shareholders.

No shares may be transferred to non-shareholders without the consent of the Shareholders in a general meeting representing at least three-quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 11. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 12. Board of Managers.

12.1. Board of Managers and Chairman

12.1.1. The Company will be managed by a Board of Managers, composed of a minimum of two and a maximum of seven Managers.

12.1.2. The Managers may be divided into two categories, to be respectively denominated "Managers of Category A" and "Managers of Category B".

12.1.3. Each Manager will be elected by the Shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate. They may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholders' meeting holding a majority of votes.

12.1.4. The Board of Managers shall be headed by a Chairman. If the Chairman is not present at any Board Meeting, the Managers present may appoint any one of their number to act as Chairman for the purpose of the meeting.

12.2. Alternates

12.2.1. Each Manager shall be entitled to appoint an alternate to attend and vote at Board of Managers meetings in his place.

12.2.2. The appointed alternate shall be entitled to receive notices of meetings of the Board of Managers and of all committees of Managers of which his appointor is a member and shall be entitled to attend and vote and be counted in a quorum at any such meeting which his appointor is not personally present and generally to perform all the functions of his appointor in his absence.

12.3. Board Meetings

Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members are present or represented and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B are present and represented.

Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or email.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B vote in favor of the decisions.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board, shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 13. Powers. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

Art. 14. Delegation of powers. The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

Any delegation of powers has to be decided by at least one manager of category A and one manager of category B.

Art. 15. Representation of the Company. The Company shall be bound towards third parties by (i) the joint signatures of one manager of category A and one manager of category B (ii) the sole signature of the manager to whom the daily management of the Company has been delegated, within the scope of the daily management, and (iii) the sole signature or the joint signatures of any persons to whom such signatory powers have been delegated by the managers, within the limits of such powers.

Art. 16. Events affecting the managers. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Art. 17. Liability of the managers. No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. A manager is only liable for the performance of his duties.

Art. 18. Decisions of the shareholders.

1. If the Company has only one shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915 are not applicable in such a situation.

2. If the Company has more than one shareholder, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting or, if there are no more than twenty-five shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which has been sent by the manager(s) to the shareholders.

In the latter case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

If the Company has more than one shareholder, no decision may validly be taken, unless it is approved by shareholders representing together at least one half of the corporate capital. All amendments to the Articles of Incorporation have to be approved by a majority of shareholders representing together at least three quarters of the corporate capital.

Art. 19. Minutes. The decisions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the manager(s) at the registered office of the Company. The powers-of-attorney are attached to the minutes.

Art. 20. Financial year. The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year.

Art. 21. Financial statements - Statutory auditor. Each year, on the last day of the financial year, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law. The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or to the shareholders, as the case may be, for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company pursuant to article 198 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Should the Company have more than twenty-five shareholders, or otherwise as required by law, the general meeting of shareholders shall appoint a statutory auditor as provided in article 200 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. In all other cases, the general meeting of shareholders is free to appoint a statutory auditor or an external auditor at its discretion.

Art. 22. Allocation of profits. Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when and as long as the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be. The manager(s) may decide on the declaration and payment of interim dividends.

Art. 23. Dissolution - Liquidation. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 24. Matters not provided. All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

Subscription and Payment

All the 15,000 (fifteen thousand) shares have been fully subscribed and entirely paid up in cash as follows:

Subscribers	Shares subscribed	Amount paid up
Dr. Alexander Schlag	5,000 ordinary shares	5,000.-
Mr Tillmann Sauer-Morhard	5,000 ordinary shares	5,000.-
Mr Andreas Kaiser	5,000 ordinary shares	5,000.-

The amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-) is thus as from now being made available to the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory provision

The first financial year starts on this date and ends on December 31, 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro.

Extraordinary General Meeting

The founding shareholders, representing the entire subscribed capital, have immediately proceeded to adopt the following resolutions as shareholders of the Company pursuant to article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended:

I. Resolved to set at two (2) the number of managers and further resolved to appoint the following as managers for a period ending on the date of the approval of the 2008 annual accounts:

- Mr Tillmann SAUER-MORHARD, managing director, residing in Von-Luck-Strasse 10, 14129 Berlin, Germany, as manager of category A

- Mr Richard HAWEL, company director, with professional address in 28, rue JP Brasseur, 1258 Luxembourg, Luxembourg, as manager of category B.

The managers will be entrusted with the powers set forth in article 15 of the Articles of Incorporation and the Company is bound towards third parties by the joint signature of at least one manager of category A and one manager of category B.

II. The registered office of the Company shall be set at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Whereof the present deed has been drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French version; and that in case of any differences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, that persons signed this original deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- Dr Alexander SCHLAG, directeur, résidant Stubenrauchstrasse 28, 14167 Berlin, Allemagne,

- Monsieur Tillmann SAUER-MORHARD, directeur, résidant Von-Luck-Strasse 10, 14129 Berlin, Allemagne,

- Monsieur Andreas KAISER, directeur, résidant Hemminger Bogen 88, 04416 Markkleeberg, Allemagne.

Tous représentés par Monsieur Jean KAYSER, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de plusieurs procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par le comparant ci-avant une société à responsabilité limitée (la "Société"), régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles, sous réserve des dispositions de la loi et des Statuts.

Art. 2. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale de "MIB MP Leipzig".

Art. 3. Objet. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans la commune de Luxembourg en vertu d'une décision des gérants.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Les gérants pourront établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales ordinaires d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire une voix à l'assemblée générale des Associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Associé unique ou des Associés.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec le consentement des Associés dans une assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 11. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 12. Conseil de Gérance

12.1. Conseil de Gérance et Président

12.1.1. La société est gérée par un Conseil de Gérance, composé au minimum de deux et au maximum de sept gérants.

12.1.2. Les Gérants peuvent être divisés en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de catégorie A" et "Gérants de catégorie B".

12.1.3. Chaque Gérant sera élu par l'assemblée générale des Associés, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par une décision des Associés représentant une majorité des voix.

12.1.4. Le Conseil de Gérance sera présidé par un Président. Si le Président n'est pas présent à l'une réunion du Conseil de Gérance, les Gérants peuvent nommer l'un d'entre eux afin d'agir en tant que président pour la réunion.

12.2. Mandats

12.2.1. Chaque Gérant peut être autorisé à désigner un mandataire pour assister et voter à la réunion du Conseil de Gérance à sa place.

12.2.2. Le mandataire désigné sera autorisé à recevoir les convocations aux réunions du Conseil de Gérance et de tous les comités de Gérants dont son mandat est membre et sera autorisé à assister et voter et sera comptabilisé dans le quorum d'une telle réunion quelconque à laquelle son mandat n'est pas personnellement présent et généralement de remplir toutes les fonctions de son mandat en son absence.

12.3. Réunions du Conseil

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnés dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés

Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion, cette majorité devant obligatoirement comporter le vote d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 13. Pouvoirs. Le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

Toute décision de délégation de pouvoirs doit être prise par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Art. 15. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par (i) la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, (ii) par la signature individuelle du gérant auquel la gestion journalière a été déléguée et, (iii) par la signature individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui les pouvoirs de signature ont été délégués par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs.

Art. 16. Événements affectant la gérance. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 17. Responsabilité de la gérance. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 18. Décisions des associés.

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Dans ce cas, les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale ou, s'il y a moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) aux associés.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

En cas de pluralité d'associés, aucune décision n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par des associés représentant ensemble au moins la moitié du capital social. Toute modification des présents statuts doit être approuvée par une majorité des associés représentant ensemble au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Procès-verbaux. Les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas, seront documentées par écrit et consignées dans un registre tenu par le(s) gérant(s) au siège social de la Société. Les procurations y seront annexées.

Art. 20. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 21. Bilan - Conseil de surveillance. Chaque année, le dernier jour de l'année sociale, les comptes sont arrêtés et le gérant dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi. Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas, à la collectivité des associés.

Tout associé, ou son mandataire, peut prendre au siège social de la Société communication des documents comptables, conformément à l'article 198 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Lorsque la société a plus de vingt-cinq associés, ou dans les autres cas prévus par la loi, l'assemblée générale des associés doit nommer un commissaire aux comptes comme prévu à l'article 200 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés com-

merciales, telle que modifiée. Dans tous les autres cas, l'assemblée générale des associés est libre, à sa discrétion de nommer un commissaire aux comptes ou un réviseur d'entreprises.

Art. 22. Répartition des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, la collectivité des associés. Les gérant (s) pourra (pourront) procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 23. Dissolution - Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 24. Dispositions générales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et Paiement

Toutes les quinze mille (15.000) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées en numéraire comme suit:

Souscripteurs	Parts sociales souscrites	Montant payé
Dr. Alexander Schlag	5.000 parts sociales	5.000,-
M. Tillmann Sauer-Morhard	5.000 parts sociales	5.000,-
M. Andreas Kaiser	5.000 parts sociales	5.000,-

La somme de quinze mille euros (EUR 15.000,-) se trouve partant dès maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué mille sept cents euros.

Assemblée Générale extraordinaire

Les associés fondateurs, représentant l'intégralité du capital souscrit, ont immédiatement pris les résolutions suivantes comme associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée:

I. Décide de fixer à deux (2), le nombre de gérants et décide par ailleurs de nommer comme gérants pour une période expirant à la date de l'approbation des comptes annuels de l'année 2008:

- Monsieur Tillmann SAUER-MORHARD, directeur, résidant Von-Luck-Strasse 10, D-14129 Berlin, Allemagne, gérant de catégorie A

- Monsieur Richard HAWEL, directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle 28, rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg, Luxembourg, gérant de catégorie B.

Les gérants se voient confier les pouvoirs prévus à l'article 15 des statuts de la Société et la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

II. Le siège social de la société est fixé au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il ont signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: J. KAYSER, J. J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 17 avril 2008. Relation: EAC/2008/5199. —
Reçu soixante-quinze Euros (15.000,- à 0,5 % = 75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 AVRIL 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008055504/239/402.

(080060912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.

Olfa Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 92.219.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008054961/239/12.

(080060262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Advent Energy, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 112.512.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008054962/239/12.

(080060277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 40.106.

Herr Chlodwig Reuter, geb. 02.03.1948 in Zemmer, ist zum 31. März 2008 als Mitleiter (Directeur Général) der Niederlassung Luxemburg der Dresdner Bank Aktiengesellschaft ausgeschieden.

Herr Reuter ist aus dem Handelsregister zu löschen.

Luxembourg, den 04.04.2008.

Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Niederlassung Luxemburg

J. Möller / K. Diederich

Référence de publication: 2008054970/16/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Schonow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.575.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datés au 31 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 31 mars 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 25B, boulevard Royal, L-2449, avec effet au 1^{er} avril 2008.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Hille-Paul Schut

Gérant

Référence de publication: 2008055122/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03968. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 40.106.

Hiermit möchte ich Ihnen mitteilen, daß ich mein Mandat als Geschäftsleiter der Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Niederlassung Luxemburg, zum 31. März 2008 niederlege.

Luxemburg, den 28. März 2008.

Chlodwig Reuter.

Référence de publication: 2008054971/16/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05688. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Certus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 35A, avenue Gordon Smith.

R.C.S. Luxembourg B 48.094.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 avril 2008.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008054974/201/12.

(080060508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Zamzam Europe S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.275.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 avril 2008

Désignation d'un directeur

Conformément à l'article 12.1 des statuts, le Conseil d'Administration marque son accord de nommer M. Abdulmohsen HOMOUD, demeurant à 25/32 Meistraat, B-2000 Antwerpen au poste de directeur de la société. M. Abdulmohsen HOMOUD sera en charge de la gestion journalière des affaires de ZAMZAM EUROPE S.A.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité que M. Abdulmohsen HOMOUD a le pouvoir d'engager ZAMZAM EUROPE S.A. soit seul, soit conjointement avec d'autres administrateurs. Il s'ensuit que la société ZAMZAM EUROPE S.A., pour être valablement engagée vis-à-vis de tiers, doit obligatoirement porter la signature de M. Abdulmohsen HOMOUD.

Pour extrait conforme

Fons MANGEN

Référence de publication: 2008054975/750/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07789. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Duverney Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 24.973.

L'an deux mille huit, le quinze avril.

Par devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «DUVERNEY FINANCE S.A.», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, numéro 24.973, constituée suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 17 octobre 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 353 du 19 décembre 1986 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte reçu par le notaire instrumentaire, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 18 juin 2004, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 884 du 1^{er} septembre 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine ORTWERTH, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole HENOUMONT, employée privée, demeurant à Martelange (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Guy GLESENER, conseiller juridique, né à Luxembourg le 2 décembre 1946, demeurant à L-2531 Luxembourg, 36, rue Seimetz.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à SEPT CENTS EUROS (€ 700,00).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. ORTWERTH, N. HENOUMONT, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 16 avril 2008. MER/2008/680. - Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 avril 2008.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2008056455/243/64.

(080062702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2008.

Babcock & Brown (Maltepe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 131.285.

Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 19 mars 2008

Par les résolutions écrites du 19 mars 2008, les associés de la société ont décidé:

- De transférer les 335 parts sociales détenues par BBGP Odense Malta Limited à B&B MH6 Co. Limited.

Suite à ce transfert, l'actionnariat de la Société est depuis le 19 mars 2008, composé comme suit:

B&B MH6 Co Limited: 500 parts sociales

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

David DUJACQUIER, Mark HATHERLY.

Référence de publication: 2008054981/8106/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 138.051.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fifteenth of April.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

HSH Global Aircraft I S.à r.l. (formerly Aviation Leasing Holdings S.à r.l.), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under the number B 127.642.

The appearer for the above is here represented by:

Mrs Emilie KAYSER, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 11 April 2008.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and own title to one or more aircrafts (the "Aircraft"), to act as lessor in operating leasing agreements for the Aircraft, to enter into loan agreements with HoldCo and other lenders and into other transactions related thereto.

3.2 The Company will, inter alia, accede to or, respectively, enter into the following service agreements (the "Service Agreements"):

(i) The Investment and Technical Advisory Agreement;

(ii) The Administration Agreement;

as soon as the Company is a member of HoldCo's Group.

3.3 The Company intends to raise capital, inter alia, by way of a shareholder loan agreement with HoldCo in form of a profit participating loan ("PPL") and (secured) senior loan agreements with other creditors.

3.4 The Company may also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to acquire or sell or make other disposition and hold, directly or indirectly, interests (including shares) in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests;

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes, profit contingent rights (Genussrechte) and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Managers or officers of the Company, within the limits of Luxembourg Law;

- to acquire title to one or more Aircraft and to enter into any agreement necessary to maintain the Aircraft in good and marketable condition;

- to enter into operating leasing agreements with respect to Aircraft owned or to be owned by the Company and to dispose of such Aircraft;

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas above.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twenty thousand US Dollar (USD 20,000.-) represented by two hundred (200) shares of one hundred US Dollar (USD 100.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of Articles 189 and 190 of the Law.

Chapter. III. Management

Art. 8. Board of managers.

8.1 The Company is managed by three Managers (the "Managers") appointed by a resolution of the Shareholder(s). Two of the Managers shall be Luxembourg resident individuals. One of the Managers shall also be a Class B Manager of HoldCo. The Managers will constitute a Board of Managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The Managers need not to be shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Responsibilities of the managers.

9.1 The Board of Managers shall agree on regulations regarding their internal organisation.

9.2 The Board of Managers shall, in addition to any matters to be decided in the day-to-day business of the Company, or according to the Law, these Articles or their internal regulations:

(i) decide on any

- investment proposal;
- disposal proposal;
- lease proposal;
- funding proposal; and
- any other proposal;

in each case as presented by the Investment Advisor and the execution of any such transaction, in each case subject to approval of the Shareholders pursuant to Article 14.8;

(ii) appoint a new investment advisor upon termination of any existing investment advisory agreement and decide on the entering into a new investment advisory agreement and any substantial amendments of an existing investment advisory agreement, subject to approval of the Shareholders pursuant to Article 14.8;

(iii) recommend the appointment of a liquidator of the Company to the general meeting of the Shareholders; and

(iv) consult with the board of managers of HoldCo if necessary.

Art. 10. Powers of the board of managers and opposite interest.

10.1 In dealing with third parties the Board of Managers, without prejudice to Articles 8 and 11, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with. The Board of Managers may not take any measures that require the Shareholders' approval according to Article 14, before such approval has been granted to the Board of Managers. Such approval can be granted by fax or letter.

10.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10.3 In the event that a Manager has an opposite interest or a (potential) conflict of interest to the interest of the Company in any transaction submitted to the Board of Managers, such Manager must advise the Board of Managers and must have such declaration mentioned in the minutes of the meeting of the Board of Managers. The relevant Manager shall not vote on any such transaction and such opposite interest or a (potential) conflict of interest shall be reported to the following general meeting of shareholders prior to any vote on other resolutions. This Article 10.3 shall not apply to such Manager who acts also as Manager of HoldCo with respect to any transaction relating to the Company and HoldCo.

Art. 11. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power is delegated by jointly any two Managers. For the avoidance of doubt, the Company shall be bound by the signature of one Manager to whom such power is delegated by another Manager in a special proxy (in written form or by e-mail or facsimile); in this case, this Manager shall sign for itself as Manager and on behalf of the other Manager he represents.

Art. 12. Delegation and agent of the board of managers.

12.1 Any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2 Any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 13. Meeting of the board of managers.

13.1 The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

13.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

13.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

13.4 The Board of Managers can validly debate and take decisions, if two Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of all Managers.

13.5 The meetings of the Board of Managers shall be held at the registered office of the Company or at some other place in Luxembourg.

13.6 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter. IV. General meeting of shareholders

Art. 14. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

14.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

14.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

14.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

14.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

14.6 The shareholders' meetings shall be held at the registered office of the Company or some other place in Luxembourg. A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who needs not be a Shareholder.

14.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

14.8 A Shareholders' resolution shall be required, inter alia, for

- (i) the change of the legal form of the Company;
- (ii) the transfer of the registered office of the Company outside the city of Luxembourg;
- (iii) an amendment of the corporate objects of the Company;
- (iv) the removal of any Manager of the Company with or without cause;
- (v) any merger, demerger or similar corporate reorganisation of the Company;
- (vi) the acquisition or disposition of assets, in each case exceeding EUR 20,000;
- (vii) the acquisition or sale or disposal of interests or shares in Luxembourg or foreign entities;
- (viii) the decision on any
 - investment proposal;
 - disposal proposal;
 - lease proposal;
 - funding proposal; and
 - any other proposal;

in each case as presented by the Investment Advisor, and the execution of any such transaction;

(ix) the decision on the consent of the Company as shareholder or holder of interest in a Luxembourg or foreign entity, if such consent is required by the Art.s of the respective entity;

(x) the appointment of a new investment advisor upon termination of any existing investment advisory agreement and the decision on the entering into a new investment advisory agreement and any substantial amendments of an existing investment advisory agreement;

(xi) activities which are outside the Company's ordinary course of business, including (without limitation) other than as laid down in Article 3.1, Article 3.2 and Article 3.3;

(xii) the entering into (i) employment contracts, and (ii) service agreements for the purpose of the objects of the Company if the annual amount payable under each such service agreements would exceed EUR 20,000;

(xiii) the conclusion of other legal transactions which impose obligations on the Company amounting to more than EUR 20,000 in an individual case;

(xiv) the raising of loans and granting of security for the repayment of such money if the amount of indebtedness outstanding at any time would exceed EUR 20,000;

(xv) the provision of guarantees or similar liabilities for third parties;

(xvi) the conclusion and termination of tenancy and leasehold contracts;

(xvii) the representation of the Company in lawsuits against a Manager; and

(xviii) the initiation of court proceedings in which the value of the matter in dispute exceeds EUR 20,000, save where such proceedings concern the enforced recovery of outstanding debts.

14.9 Any such shareholders' meeting resolution pursuant to Article 14.8 shall be binding on the decisions and actions by the Board of Managers.

Chapter V. Business year

Art. 15. Business year.

15.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers, and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Distribution right of shares.

16.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

16.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution of net profits as dividends (subject to Article 16.2) and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed as dividends, subject to any contractual restrictions of the Company that may exist (including without limitation the PPL).

16.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

Chapter VI. Liquidation

Art. 17. Dissolution and liquidation.

17.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

17.3 Upon Shareholders' meeting resolution, the Company shall be liquidated if the Aircraft of the Company have been sold or disposed of.

17.4 The liquidation will be carried out by one or several liquidators to be appointed by the General Meeting of the Shareholders, which shall determine their powers and remuneration, subject to recommendation by the Board of Managers as set out in Article 9.2.

Chapter VII. Applicable law

Art. 18. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 19. Definitions and interpretation.

"Administration Agreement" means an agreement under which the Central Administrative Agent will provide certain domiciliary, management, administrative, accounting and related services in relation to HoldCo's business and/or to the business of HoldCo's Group;

"Central Administrative Agent" means Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., a public limited liability company ("société anonyme") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and being registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 31093;

"Class B Manager of HoldCo" means a class B manager of HoldCo, as defined in the articles of association of HoldCo, as amended from time to time;

"HoldCo" means HSH Global Aircraft I S.à r.l. (formerly Aviation Leasing Holdings S.à r.l.), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B127642;

"HoldCo's Group" means HoldCo and the OpCos;

"Investment Advisor" means Amentum Capital Limited, a limited company duly organised and existing under the laws of Ireland, having its registered office at 1 Strokes Place St. Stephen's Green, Dublin, Ireland and registered with the Irish Companies Registration Office under number 411598;

"Investment and Technical Advisory Agreement" means an advisory agreement to be entered into between HoldCo and the Investment Advisor, by which the Investment Advisor will provide or procure, inter alia, the provision of invest-

ment recommendations and acquisition advisory services and management and technical services in respect of the aircraft owned or to be owned, as applicable, by HoldCo's Group.

"OpCos" means the companies in Luxembourg or other jurisdictions established or acquired as wholly owned subsidiaries by HoldCo and which shall acquire or hold aircraft;

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
HSH Global Aircraft I S.à r.l.	200

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twenty thousand US Dollar (USD 20,000.-) corresponding to a share capital of twenty thousand US Dollar (USD 20,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, HSH Global Aircraft I S.à r.l. representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Lothar RAFALSKI, Manager, born on 29 November 1952 in Hamburg, with professional address at 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Achim WELSCHOFF, Manager, born on 16 August 1965 in Trier, with professional address at 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Angela BEHREND-GÖRNEMANN, Manager, born on 18 December 1956, Hamburg (Germany), with professional address at c/o HSH Nordbank AG, Gerhart-Hauptmann-Platz 50, 20095 Hamburg, Germany.

In accordance with article 11 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power is delegated by jointly any two Managers. For the avoidance of doubt, the Company shall be bound by the signature of one Manager to whom such power is delegated by another Manager in a special proxy (in written form or by e-mail or facsimile); in this case, this Manager shall sign for itself as Manager and on behalf of the other Manager he represents.

2) The Company shall have its registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

HSH Global Aircraft I S.à r.l. (anciennement Aviation Leasing Holdings S.à r.l.), une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.642.

La comparante ci-dessus est représentée par:

Maître Emilie KAYSER, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 11 avril 2008.

Laquelle paraphée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée ("société à responsabilité limitée") dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir et de devenir propriétaire d'un ou plusieurs avion(s) ("Avion"), d'agir comme bailleur dans le cadre de contrats de prêts opérationnels d'Avion, et de conclure des contrats de prêts avec HoldCo et d'autres prêteurs et de conclure d'autres transactions qui y seraient liées.

3.2 Entre autres contrats, la Société adhèrera aux ou conclura les, respectivement, contrats de prestations de services suivants (les "Contrats de Services"):

- (i) Le Contrat de Conseil en Investissements;
- (ii) Le Contrat de Services Administratifs;

dès lors que la Société est membre du Groupe HoldCo.

3.3 La Société projette de réunir des fonds par le biais, entre autres, d'un prêt d'associé avec HoldCo sous la forme d'un prêt de participation aux bénéfices ("PPB"), et de contrat de prêt senior (garanti) avec d'autres créanciers.

3.4 La Société pourra également être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- acquérir et détenir tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit (y compris des actions/parts), dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, de droit(s) aux bénéfices conditionnel(s) (Genussrechte) et autres instruments de dette ou titres de capital, ou l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une ou l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société et de tous gérants ou cadres de la Société dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

- devenir propriétaire d'un ou plusieurs Avions et conclure les contrats leur permettant de demeurer commercialisables dans des conditions satisfaisantes;

- conclure des contrats de prêt en rapport avec les Avions détenus ou devant être détenus par la Société, et céder ces Avions.

3.5 La Société peut réaliser tous les investissements ou opérations légales, commerciales, techniques ou financières, et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les domaines décrits ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt mille US Dollars (USD 20,000.-) représenté par deux cents (200) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100.-) chacune (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés".

5.2 En complément du capital social, un compte de prime d'émission pourra être établi, sur lequel sera versée toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale. Le montant dudit compte de prime d'émission est laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Chapitre III. Gérance

Art. 8. Conseil de Gérance.

8.1 La Société est administrée par trois Gérants (les "Gérants") nommés par une résolution des Associé(s). Deux des Gérants doivent être des personnes physiques résidant au Luxembourg. L'un des Gérants doit être un Gérant de Classe B de HoldCo. Les Gérants constitueront un conseil de gérance (ci-après le "Conseil de Gérance" ou les "Gérants").

8.2 Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les Gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par décision des Associé(s).

Art. 9. Responsabilités des gérants.

9.1 Le Conseil de Gérance devra approuver les règles concernant son organisation interne.

9.2 Le Conseil de Gérance devra, outre les décisions à prendre dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société ou en vertu de la Loi, des Statuts ou des règles internes,

(i) prendre une décision concernant toute

- proposition d'investissement;
- proposition d'acte de disposition;
- proposition de bail;
- proposition de financement; et
- toute autre proposition;

qui serait faite dans chaque cas par le Conseiller en Investissements, la conclusion de la transaction étant subordonnée, en vertu de l'Article 14.8, à l'accord des Associés;

(ii) engager un nouveau conseiller en investissements au terme de tout contrat de conseil en investissements existant, décider de la conclusion d'un nouveau contrat de conseil en investissements et de tout amendement substantiel à effectuer dans un contrat de conseil en investissements existant, ces décisions étant subordonnées, en vertu de l'Article 14.8, à l'accord des Associés;

(iii) recommander à l'assemblée générale des Associés la nomination d'un liquidateur de la Société;

(iv) consulter, si nécessaire, le conseil de gérance de HoldCo.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance et intérêt oppose.

10.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance, sans préjudice des Articles 8 et 11, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social pourvu que les termes du présent article aient été respectés. Le Conseil de Gérance ne peut prendre de mesures requérant l'accord des Associés en vertu de l'Article 14 tant qu'un tel accord n'a pas été donné au Conseil de Gérance. Cet accord peut être donné par fax ou par letter.

10.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10.3 Dans l'hypothèse où un Gérant a un intérêt opposé à celui de la Société ou un éventuel conflit d'intérêt avec celui de la Société dans toute opération soumise à l'approbation du Conseil de Gérance, ledit Gérant est tenu d'en prévenir le Conseil de Gérance et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance du Conseil de Gérance. Le Gérant concerné ne peut prendre part à cette délibération, et il sera rendu compte de cet intérêt opposé ou de ce conflit d'intérêt éventuel lors de l'assemblée générale des Associés suivante, avant tout vote sur d'autres résolutions. Le présent Article 10.3 ne s'applique pas, dans le cadre de transactions concernant la Société et HoldCo, au Gérant qui agit également en qualité de gérant de HoldCo.

Art. 11. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué conjointement par deux Gérants. En cas de doute, la Société sera engagée par la signature d'un Gérant à qui le pouvoir aura été délégué par un autre Gérant

par un pouvoir spécial (par écrit, e-mail ou facsimile); dans ce cas, le Gérant devra signer pour lui même et pour le Gérant qu'il représente.

Art. 12. Délégation et agent du Conseil de Gérance.

12.1 Deux Gérants peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

12.2 Deux Gérants déterminent les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de tout mandataire, la durée de leurs mandats et toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance.

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

13.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

13.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre.

13.4 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions si deux Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérant seront adoptées à une majorité simple.

13.5 Les réunions du Conseil de Gérance ont lieu au siège social de la Société ou ailleurs à Luxembourg.

13.6 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

Chapitre IV. Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

14.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

14.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions devant être convoquées conformément aux dispositions légales applicables.

14.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

14.6 Les réunions des Associés se tiennent au siège social de la Société ou ailleurs à Luxembourg. Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que si des Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toutes autres dispositions de la Loi.

14.8 Une résolution des Associés est requise, entre autres, pour

- (i) le changement de forme juridique de la Société;
- (ii) le transfert du siège social de la Société en dehors de la ville de Luxembourg;
- (iii) une modification de l'objet de la Société;
- (iv) la révocation d'un Gérant de la Société, avec ou sans cause légitime;
- (v) toute fusion, scission ou restructuration similaire de la Société;
- (vi) l'acquisition ou la disposition d'actifs dans chaque cas où cela à EUR 20,000 par opération;
- (vii) l'achat, la vente ou la détention d'actions/parts dans des entités luxembourgeoises ou étrangères;
- (viii) une décision concernant toute
 - proposition d'investissement;
 - proposition d'acte de disposition;
 - proposition de bail;
 - proposition de financement; et
 - toute autre proposition;

qui serait faite, dans chaque cas, par le Conseil en Investissements, et la conclusion d'une telle transaction.

(ix) une décision concernant le consentement que doit donner la Société en qualité d'actionnaire d'une entité luxembourgeoise ou étrangère, dès lors que le consentement de la Société est requis par les statuts de cette entité;

(x) le choix d'un nouveau conseiller en investissements au terme de tout contrat de conseil en investissements existant, décider de la conclusion d'un nouveau contrat de conseil en investissements et de tout amendement substantiel à effectuer dans un contrat de conseil en investissements existant;

(xi) toute activité sortant du champ d'activités habituel de la Société, ce qui inclut notamment toute activité autre que celles définies aux Articles 3.1, 3.2 et 3.3;

(xii) la conclusion (i) de contrats de travail, et (ii) de contrats de prestation de services conformes à l'objet de la Société dès lors que le montant payable annuellement dans le cadre de chacun de ces contrats de prestation de services excède EUR 20,000;

(xiii) la conclusion de tout autre contrat mettant, pour chacun, à la charge de la Société des obligations représentant un montant supérieur à EUR 20,000;

(xiv) l'émission d'emprunts et l'octroi de garanties pour le remboursement de ces sommes si, à tout moment, le montant des dettes non encore réglées excède à EUR 20,000;

(xv) l'octroi de garanties ou d'engagements similaires au profit de tiers;

(xvi) la conclusion ou la résiliation de contrats de location et de bail;

(xvii) la représentation de la Société lors de poursuites engagées contre un Gérant; et

(xviii) le déclenchement de poursuites dont la cause excède la somme de EUR 20,000, sauf si ces poursuites portent sur le recouvrement de créances non encore réglées.

14.9 Toute résolution adoptée lors des réunions tenues dans le cadre de l'Article 14.8 lie le Conseil de Gérance dans sa prise de décisions et dans ses actes.

Chapitre V. Exercice social

Art. 15. Exercice social.

15.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

Art. 16. Droit de distribution des parts.

16.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

16.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution du bénéfice net sous forme de dividendes (sous réserve de l'Article 16.2) dans le respect de la loi et des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués, sauf éventuelles restrictions conventionnelles propres à la Société (incluant notamment le PPB)

16.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

Chapitre VI. Liquidation

Art. 17. Dissolution et liquidation.

17.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

17.3 Sur résolution de l'assemblée des Associés, la Société sera liquidée si l'Avion de la Société a été vendu ou cédé.

17.4 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations, sous réserve des recommandations faites par le Conseil de Gérance en vertu de l'Article 9.2.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 18. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

19. Définitions et interprétation.

"Contrat de Services Administratifs" signifie un contrat par lequel le Prestataire fournira certains services de domiciliation, de gestion, d'administration et de comptabilité, et d'autres services connexes en relation avec les activités de la Société ou/et avec les activités du Groupe HoldCo;

"Prestataire" signifie Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.31093;

"HoldCo" signifie HSH Global Aircraft I S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127642;

"Groupe HoldCo" signifie HoldCo et les OpCos;

"Conseiller en Investissements" signifie Amentum Capital Limited, une société dûment constituée et régie par le droit de la République d'Irlande, ayant son siège situé 1 Strokes Place St. Stephen's Green, Dublin 2, Irlande et enregistrée au Bureau Irlandais du Registre des Sociétés sous le numéro 411598;

"Contrat de Conseil en Investissements" signifie un contrat de conseil devant être conclu entre HoldCo et le Conseiller en Investissements, par lequel le Conseiller en Investissements fournira, entre autres, des services de recommandations d'investissement, de conseil en acquisitions, et des services techniques en rapport avec les Avions détenus ou devant être détenus, selon les cas, par le Groupe HoldCo.

"Gérant de Classe B de HoldCo" signifie un gérant de classe B de Holdco, tel que défini dans les statuts de HoldCo, tels que modifiés.

"OpCos" signifie les sociétés établies au Luxembourg ou dans d'autres états, dont le capital est intégralement détenu par HoldCo, et qui acquerront ou détiendront un avion;

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales
HSH Global Aircraft I S.à r.l.	200

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de vingt mille US Dollars (USD 20,000.-) correspondant à un capital de vingt mille US Dollars (USD 20,000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, HSH Global Aircraft I S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Lothar RAFALSKI, Gérant, né à Hambourg le 29 novembre 1952, ayant son adresse professionnelle au 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Achim WELSCHOFF, Gérant, né à Trèves le 16 août 1965, ayant son adresse professionnelle au 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Angela BEHREND-GÖRNEMANN, Gérant, né à Hambourg, (Germany) le 18 décembre 1956, ayant son adresse professionnelle au c/o HSH Nordbank AG, Gerhart-Hauptmann-Platz 50, 20095 Hambourg, Allemagne.

Conformément à l'article 11 des Statuts, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué conjointement par deux Gérants. En cas de doute, la Société sera engagée par la signature d'un Gérant à qui le pouvoir aura été délégué par un autre Gérant par un pouvoir spécial (par écrit, e-mail ou facsimile); dans ce cas, le Gérant devra signer pour lui même et pour le Gérant qu'il représente.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des même comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. KAYSER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2008, Relation: EAC/2008/5403. — Reçu soixante-trois Euros dix-neuf Cents (12.638,13.- à 0,5 % = 63,19.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008056964/239/577.

(080063277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2008.

Babcock & Brown (Culmen) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 132.298.

Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 20 mars 2008

Par les résolutions écrites du 20 mars 2008, les associés de la société ont décidé:

- De transférer 125 parts sociales détenues par B&B MH6 Co. Limited à BBGP Odense Malta Limited.

Suite à ce transfert, l'actionnariat de la Société est depuis le 20 mars 2008, composé comme suit:

	Parts sociales
B&B MH6 Co Limited	125
BBGP Odense Malta Limited	375

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008054983/8106/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP08065. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Lux-Avantage Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 46.041.

Il se dégage d'une assemblée générale extraordinaire n° 2860/2007 du 20 décembre 2007, signé par devant M^e Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, qu'il a été procédé comme suit:

- De constater que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2006, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2008:

Monsieur Jean-Claude FINCK, président;
 Monsieur John BOUR, vice-président;
 Monsieur Michel BIREL, administrateur
 Monsieur Gilbert ERNST, administrateur;
 Monsieur Jean-Paul KRAUS, administrateur;
 Monsieur Jacques MANGEN, administrateur;
 Monsieur Nicolas ROLLINGER, administrateur;
 Monsieur Guy ROSSELJONG, administrateur;
 Monsieur Paul WARINGO, administrateur.

- De constater que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises PRICEWATERHOUSECOOPERS pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2008.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008055766/5770/34.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP05040. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080061304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.

PBW II Real Estate Fund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 122.138.

La société IXIS AEW Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.603, administrateur de la Société, a décidé, en vertu d'une réunion de son conseil de gérance du 24 novembre 2006, de nommer Monsieur Serge Bataillie, né le 8 septembre 1962 à Dunkerque, France, ayant son adresse professionnelle au 15, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg, en tant que son représentant permanent au conseil d'administration de la Société, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008054985/1092/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07250. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Chap Audit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Unden.

R.C.S. Luxembourg B 74.874.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2005

- La démission de Monsieur Andreas Baumann de son mandat d'Administrateur est acceptée.
- La société Plaza Luxembourg S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 156, rue Albert Unden L-2652 Luxembourg, est nommée nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Certifié sincère et conforme

PLAZA LUXEMBOURG S.A.

Administrateur Délégué

Signature

Référence de publication: 2008054994/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06692. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Gios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 79.841.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 mars 2008

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de 4 à 3 et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007/2008 comme suit:

Conseil d'administration:

- Monsieur Michele Amari, employé privé, né le 03/06/1972 à Rome (Italie), résident professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L -1724 Luxembourg, président et administrateur;

- Monsieur Stefano Ciccarello, employé privé, né le 16/09/1966 à Rome (Italie), résident professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L -1724 Luxembourg, administrateur;

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14/12/1958 à Trieste (Italie), résident professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L -1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) Sàrl, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008055055/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06597. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Malis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.802.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} Octobre 2007 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société Certifica Luxembourg Sàrl de son poste de Commissaire.

2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF CONSULTING Sàrl, ayant son siège social 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008054995/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07513. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Ravago Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 136.280.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51317 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008055073/211/11.

(080060395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Performa Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.407.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51327 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008055074/211/11.

(080060170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Duferco Industrial Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 49.308.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 avril 2008 que:

- Deux Vice-présidents supplémentaires ont été nommés au sein du Conseil d'Administration:

1. Monsieur Antonio GOZZI, Administrateur et Vice-président.

2. Monsieur Paolo FOTI, Administrateur et Vice-président.

Leur mandat de Vice-présidents viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008054996/6312/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07520. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Applus Automotive Technology Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5230 Sandweiler, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 42.213.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 avril 2008.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008055002/201/12.

(080060533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Vitec S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2620 Luxembourg, 14, rue Joseph Tockert.

R.C.S. Luxembourg B 55.493.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51309 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008055066/211/11.

(080060467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

MGP Japan Core Plus TMK 4 Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 136.704.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senninberg, le 10 avril 2008.
Paul BETTINGEN
Notaire

Référence de publication: 2008055060/202/12.
(080060495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Dymair International SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 54.423.

Le siège social de la société, fixé jusqu'alors au 180, rue des Aubépines, L-Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 21 avril 2008.

Les administrateurs LANNAGE S.A., VALON S.A. et KOFFOUR S.A. ainsi que le commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 22 avril 2008.
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
Catherine Day-Royemans / Liette Heck
Vice-President / -

Référence de publication: 2008055009/1017/16.
Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2008, réf. LSO-CP07422. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

PUB "Beim Josée", Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-4940 Bascharage, 130, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 27.097.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

«Par jugement du 20 mars 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6^e Chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société susmentionnée et dit que les frais sont à prélever sur l'actif réalisé, le solde étant à charge de l'Etat.

Pour extrait conforme
Maître Lex THIELEN
Le liquidateur»

Référence de publication: 2008055010/318/17.
Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04424. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Lorac Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 137.635.

En date du 17 avril 2008, l'associé unique de la Société a nommé Monsieur Olivier Brahin ayant comme adresse professionnelle le 50, Welbeck Street, London W1G 9XW, Royaume-Uni, comme gérant de la Société avec effet au 17 avril 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Il résulte donc de cette nomination que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Monsieur Jordi Goetstouwer Odena, gérant;

- Monsieur Olivier Brahin; gérant et
- Monsieur Philippe Detournay; gérant.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Lorac Investment Management S.à r.l.

Signature

UN MANDATAIRE

Référence de publication: 2008055048/5499/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Kalos S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 64.399.

La soussignée la société, Horsburgh & Co S.A., agent domiciliataire, dénonce, rétroactivement à compter du 03 octobre 2005, le siège social de la société KALOS S.A., domiciliée au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 02 janvier 2008.

Pour Horsburgh & CO S.A.

Signature

Référence de publication: 2008055013/759/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06788. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Trauen Holding AG, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.377.

Le siège social de la société Trauen Holding A.G. est dénoncé avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2003.

Monsieur Marcel WURTH a démissionné avec effet immédiat de son mandat d'administrateur.

Monsieur Gilbert CARISTAN a démissionné avec effet immédiat de son mandat d'administrateur.

La société WURTH & ASSOCIES a démissionné avec effet immédiat de son mandat de commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signature

Référence de publication: 2008055014/809/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP05011. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Globus Real Estate Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 89.902.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2008

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de W.M.A., World Management Assistance, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B65.434 de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'assemblée décide de nommer la société COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., avec siège social à L-4276 Esch sur Alzette, 14, rue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 131410 aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2008 et qui se prononcera sur les comptes clos au 31 décembre 2007.

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de Monsieur PLETSCHETTE François, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 ESCH SUR ALZETTE, de ses fonctions d'administrateur.

L'assemblée décide de nommer Mademoiselle Linda MEISCH, demeurant 19, rue des Jardins à L-3393 ROEDGEN, aux fonctions d'administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2008 et qui se prononcera sur les comptes clos au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 6 février 2008.

Norbert MEISCH / Laurent WEBER / Francis ROMANO

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008055047/597/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04336. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Aakapa Advisory Business Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 106.680.

Procès-verbal des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 31 juillet 2007

L'an deux mille sept, le 31 juillet 2007, à 11 heures,

Monsieur Ivan CORBET, chef de projet, né à Papeete (Polynésie), le 15 septembre 1969, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse a décidé de prendre, en sa qualité de gérant unique de la Société, la résolution suivante:

Résolution unique

Le gérant décide qu'il est dans le meilleur intérêt de la Société de transférer le siège social de la Société de L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers avec effet au 1^{er} juin 2007.

Ivan CORBET

Gérant de la Société

Référence de publication: 2008055015/6093/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05316. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Delta Energy International, Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 104.683.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 avril 2008

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme

DELTA ENERGY INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2008055037/1137/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07152. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

REIT Immobilien S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 57.533.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 4 avril 2008

1. Messieurs Eric MAGRINI, Philippe TOUSSAINT et Pietro LONGO ont été reconduits dans leur mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

2. La société à responsabilité COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. Monsieur Eric MAGRINI a été reconduit dans son mandat de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour REIT Immobilien S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008055080/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Deltatrans International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.
R.C.S. Luxembourg B 99.706.

—
Extrait du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 avril 2008

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme
DELATRANS INTERNATIONAL S.A.
Signature

Référence de publication: 2008055039/1137/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Devonport Maritime Inc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.
R.C.S. Luxembourg B 93.710.

—
Extrait du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 avril 2008

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme
DEVONPORT MARITIME INC S.A.
Signature

Référence de publication: 2008055040/1137/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07158. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Euroconsultants International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.
R.C.S. Luxembourg B 113.966.

—
Extrait du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 avril 2008

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme
EUROCONSULTANTS INTERNATIONAL S.A.
Signature

Référence de publication: 2008055043/1137/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07164. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

GSO Royal Holdings CB (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.874.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 avril 2008.

BLANCHE MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2008055054/272/12.

(080060340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

SPF - Sierra Portugal Feeder 1, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.475.

In the year two thousand and eight, on the twenty-seventh of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SPF - SIERRA PORTUGAL FEEDER 1 (the "Company"), a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 134.475, incorporated by a deed drawn up by the undersigned notary in Luxembourg, on 4 December 2007, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 118 dated 16 January 2008 (page 5635), and whose articles of incorporation (the "Articles") have been amended further to a deed drawn up by Maître Jean-Joseph Wagner on 14 March 2008, not yet published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The meeting is opened by Mrs Corinne PETIT, private employee, with professional address in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appointed as Secretary, Mr Raymond THILL, maître en droit, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer, Mrs Sylvie DUPONT, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- The attendance list shows that the entirety of the share capital in the Company, represented by 49,999 (forty-nine thousand nine hundred ninety-nine) Class B Shares of Limited Shareholder and 1 (one) Class C Share of Unlimited Shareholder, each Share having a nominal value of one Euro (€ 1.-), are represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known by the shareholders.

III.- All present or represented shareholders of the Company declare to have been duly informed of the holding of the present meeting and of its agenda and decide unanimously to waive all convening notices procedure in relation to this meeting.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

1. To acknowledge that the 49,999 Class B Shares representing 99.99 % of the issued share capital of the Company have been issued ab initio as redeemable shares pursuant to article 49-8 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law");

2. To acknowledge that any additional Class B Shares to be issued by the Company shall be considered as redeemable shares pursuant to article 49-8 of the 1915 Law;

3. To change the corporate object of the Company which shall read as follows:

" 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments exclusively in Portugal whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, an entity shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other entity directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. An entity shall be deemed to control another entity if the controlling entity possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the entity or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other entity, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other instruments convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt or equity instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

3.5.4 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.5.5 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above."

4. To insert a new Article 7bis (Restriction on the transferability of the Class B Shares) in order to provide for some restriction conditions on the transfer of Class B Shares;

5. To insert a new Article 7ter dealing with the redemption of the Class B Shares;

6. To amend Article 8.2 of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

"8.2 The General Partner may be removed only in the case of fraud, a wilful misconduct, a gross negligence or an material breach of the Shareholders Agreement by means of a resolution of Shareholders holding 75% of the votes, including the Class B Shareholders holding 75% of the votes of the Class B Shares, it being understood that the General Partner's vote will not be required notwithstanding any other provision of these Articles."

7. To amend Article 27.5 of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

"27.5 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by the Articles, the General Partner shall propose that cash available for remittance be distributed in accordance with the Shareholders Agreement."

V.- After due and careful deliberation, the following resolutions are adopted unanimously:

First resolution

The Shareholders acknowledge that the 49,999 existing Class B Shares representing 99,99% of the issued share capital of the Company have been issued ab initio as redeemable shares pursuant to article 49-8 of the 1915 Law.

Second resolution

The Shareholders acknowledge that any additional Class B Shares to be issued by the Company shall be considered as redeemable shares pursuant to article 49-8 of the 1915 Law.

Third resolution

The Shareholders resolve to change the corporate object of the Company which shall read as follows:

" 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights

through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments exclusively in Portugal whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, an entity shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other entity directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. An entity shall be deemed to control another entity if the controlling entity possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the entity or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other entity, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other instruments convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt or equity instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

3.5.4 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.5.5 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to add a new Article 7bis (Restriction on the transferability of the Class B Shares) in order to provide for some restriction conditions on the transfer of Class B Shares, which shall read as follows:

" 7bis. Restriction on the transferability of the Class B Shares.

7.bis.1 Except as provided for in these articles of association and in any shareholder agreement entered into from time to time (the "Shareholders Agreement"), the Class B Shares shall not be sold or transferred by any holders of such class of shares during the Investment Period (as such term may be defined in the Shareholders Agreement) and without the prior consent of the General Partner, which will not be unreasonably withheld.

Each holder of Class B Shares agrees that it will not pledge or grant a security interest in any of its Class B Shares without the prior consent of the General Partner.

Unless otherwise agreed by the General Partner, a sale, an assignment or a transfer must be of all and not less than all the Class B Shares held by the Transferor.

7.bis.2 Transfer to a third party: Right of First Offer

(a) The holder of Class B Shares (the "Selling Shareholder") wishing to sell all of its Class B Shares (the "Offered Shares") must give notice of such an intent (the "Transfer Notice") to the General Partner setting out the details of the Offered Shares and a price, which must be in cash only, per Share it wishes to receive (the "Share Price"). The General Partner shall, within five (5) Business Days of receipt of such Transfer Notice, offer the Offered Shares to the other Shareholders in proportion to their respective amounts of Investor Commitment (as such term may be defined in the Shareholders Agreement). The Offered Shares shall be offered at the Share Price and on the same terms and conditions provided for in the Transfer Notice (the "Agreed Terms") and the offer shall be open for acceptance for a period determined by the General Partner which shall not be less than fifteen (15) Business Days nor more than thirty (30) Business Days (including

the five (5) Business Days period granted to the General Partner) ("Offer Closing"). In the absence of express acceptance of the offer prior to the Offer Closing, the Shareholders shall be deemed to have refused such offer.

(b) On accepting an offer, each Shareholder shall notify the General Partner of the number of Offered Shares in respect of which it accepts such offer and whether, if not all of the other Shareholders accept the offer, that the Shareholder would be willing to purchase further Offered Shares.

(c) If the first notifications received by the General Partner show that the other Shareholders have not accepted the offer of all the Offered Shares, the General Partner shall inform the Shareholders of the numbers of Offered Shares accepted by each Shareholder and the number of remaining Shares, within five (5) Business Days of receiving the last notification. Each Shareholder shall then notify the General Partner of the number of additional Offered Shares, which it agrees to purchase within five (5) Business Days.

(d) If not all of the Shareholders accept the offer, the Offered Shares shall be sold to those Shareholders, which have indicated a willingness to purchase further Offered Shares pursuant to point (b) in proportion to their respective Investor Commitment (as such term may be defined in the Shareholders Agreement), if not otherwise agreed among them. If only one Shareholder accepts the offer, all of the Offered Shares may be sold to such Shareholder.

(e) The General Partner shall, no later than the Offer Closing (which may be extended pursuant Article 7.bis.2 (b) above) notify the Selling Shareholder if the other Shareholders have agreed to purchase the Offered Shares. The Selling Shareholder shall sell the Offered Shares to the other Shareholders accordingly. If the other Shareholders decide not to purchase the totality of the Offered Shares or if the offer pursuant to Article 7.bis.2 (a) above is refused or not accepted prior to the Offer Closing, the Selling Shareholder may freely sell them to a bona fide Qualified Investor (as such term may be defined in the Shareholders Agreement), provided that (i) such sale is completed within five (5) months of the Offer Closing and (ii) the sale is executed on the Agreed Terms. The Selling Shareholder shall provide to the General Partner the draft sale and purchase agreement that he is to conclude with the purchaser in order to enable the General Partner to ensure that the above conditions are met.

(f) If the right of first offer is duly exercised, the Selling Shareholder irrevocably undertakes to (i) sell to the other Shareholders, on the Agreed Terms, the Offered Shares within one (1) month of the Offer Closing and (ii) execute any document enabling the sale to be valid and enforceable against the Company and third parties.

7.bis.3 Transfer to Affiliate(s)

A sale and assignment or a transfer by a holder of Class B Shares (a "Transferor") of its Class B Shares to one of its Affiliates (individually a "Transferee Affiliate") shall be permitted.

However, in the event that the Transferee Affiliate ceases to be an Affiliate of the Transferor, the Transferee Affiliate shall sell, assign or transfer such Class B Shares back to the Transferor."

Fifth resolution

The Shareholders resolves to insert a new Article 7ter dealing with the redemption of the Class B Shares, which shall read as follows:

" **7.ter. Redemption of the Class B Shares.** The redemption of the Class B Shares shall be made in accordance with these articles of association, the provisions of Luxembourg laws and the Shareholders Agreement. The Company shall redeem the Class B Shares at a share price equal to the Fair Market Value of the Redemption Shares (as such term may be defined in the Shareholders Agreement)."

Sixth resolution

The Shareholders resolves to amend Article 8.2 of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

"8.2 The General Partner may be removed only in the case of fraud, a wilful misconduct, a gross negligence or an material breach of The Shareholders Agreement by means of a resolution of Shareholders holding 75% of the votes, including the Class B Shareholders holding 75% of the votes of the Class B Shares, it being understood that the General Partner's vote will not be required notwithstanding any other provision of these Articles."

Seventh resolution

The Shareholders resolves to amend Article 27.5 of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

"27.5 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by the Articles, the General Partner shall propose that cash available for remittance be distributed in accordance with the Shareholders Agreement."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Nothing else being on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-sept mars.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SPF - SIERRA PORTUGAL FEEDER 1 (la "Société"), société en commandite par actions ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, à L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.475, constituée suivant un acte notarié du notaire soussigné du 4 décembre 2007, dont les statuts sont publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 118 en date du 16 janvier 2008, dont les statuts ont été modifiés par un acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner du 14 mars 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Madame Corinne PETIT, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Raymond THILL, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président requiert du notaire qu'il acte que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 49.999 (quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Actions de Classe B d'Actionnaire Commanditaire et la 1 (une) Action Classes C d'Actionnaire Commandité, de EUR 1,- (un euro) chacune représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée.

III.- Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent à toutes les exigences de convocation et à toutes les formalités. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Reconnaître que les 49.999 Actions de Classe B représentant 99,99 % du capital social émis de la Société ont été émises ab initio comme des actions rachetables selon l'article 49-8 de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiées (la "Loi de 1915");

2. Reconnaître que toutes les Actions de Classe B additionnelles qui seront émises par la Société devront être considérées comme rachetables selon l'article 49-8 de la Loi de 1915;

3. Changer l'objet social de la Société qui se lira comme suit:

" 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que

ce soit, dans d'autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie, entre autre de souscription, ou d'acquisition de tous titres et droits à travers, de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers exclusivement au Portugal, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une entité sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre entité, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou guardian ou autre fiduciaire. Une entité sera considérée comme contrôlant une autre entité si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de l'entité ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre entité, que ce soit au moyen de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette ou de capital, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les termes qui pourraient être jugés appropriés;

3.5.3 entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats d'échange (swap) en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

3.5.4 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

3.5.5 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci."

4. Insérer un nouvel Article 7bis (Restriction au transfert des Actions de Classe B) afin d'intégrer des conditions de restriction concernant la cession des Actions de Classe B;

5. Insérer un nouvel Article 7ter traitant du rachat des Actions de Classe B;

6. Modifier l'Article 8.2 des statuts de la Société, qui se lira comme suit:

"8.2 Le Gérant Commandité peut être révoqué uniquement en cas de fraude, faute lourde, mauvaise conduite ou violation du Pacte d'Actionnaire par une résolution des Actionnaires titulaires de 75% des votes, comprenant les Actionnaires de Classe B détenant 75% des votes des Actions de Classe B, étant entendu que le vote du Gérant Commandité n'est pas requis nonobstant de toutes autres dispositions des ses Statuts."

7. Modifier l'Article 27.5 des statuts de la Société, qui se lira comme suit:

"27.5 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour être distribués et où la Loi et les Statuts l'autorisent, le Gérant Commandité pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués conformément au Pacte d'Actionnaires."

V. Après délibération, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Actionnaires reconnaissent que les 49.999 Actions de Classe B représentant 99,99 % du capital social émis de la Société ont été émises ab initio- comme des actions rachetables selon l'article 49-8 de la Loi de 1915.

Deuxième résolution

Les Actionnaires reconnaissent que toutes les Actions de Classe B qui seront émises par la Société devront être considérées comme rachetables selon l'article 49-8 de la Loi de 1915.

Troisième résolution

Les Actionnaires décident de Changer l'objet social de la Société qui se lira comme suit:

" 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans d'autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie, entre autre de souscription, ou d'acquisition de tous titres et droits à travers, de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers exclusivement au Portugal, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une entité sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre entité, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustée ou guardian ou autre fiduciaire. Une entité sera considérée comme contrôlant une autre entité si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de l'entité ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre entité, que ce soit au moyen de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette ou de capital, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les termes qui pourraient être jugés appropriés;

3.5.3 entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats d'échange (swap) en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

3.5.4 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

3.5.6 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci."

Quatrième résolution

Les Actionnaires décident d'ajouter un nouvel Article 7bis (Restriction à la cession des Actions de Classe B) afin d'intégrer des conditions de restriction concernant la cession des Actions de Classe B, qui se lira comme suit:

" 7bis. Restriction a la cession des Actions de Classe B.

7bis.1 Excepté ce qui est prévu dans les présents Statuts ou dans tout pacte d'actionnaire conclu de temps à autres (le "Pacte d'Actionnaires"), les Actions de Classe B ne pourront être vendues ou cédées par aucun détenteur de cette classe d'actions pendant la Période d'Investissement (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaires) et sans le consentement préalable du Gérant Commandité, qui ne pourra pas déraisonnablement être retenu.

Chaque détenteur des Actions de Classe B consent qu'il ne gagera ou n'allouera pas de sûreté sur ses Actions de Classe B sans le consentement préalable du Gérant Commandité.

A moins que consenti autrement par le Gérant Commandité, une vente, une cession ou un transfert doit concerner toutes et non moins que toutes les Actions de Classe B détenues par le Cédant.

7bis.2 Cession à une tierce partie: Droit de Première Offre (a) Le détenteur d'Actions de Classe B (l'"Actionnaire Vendeur") désirant vendre toutes ses Actions de Classe B (les "Actions Proposées") doit notifier une telle intention (la "Notification de Cession") au Gérant Commandité exposant les détails des Actions Proposées et un prix, uniquement en numéraire, par Action qu'il veut recevoir (le "Prix de l'Action"). Le Gérant Commandité pourra, dans les cinq (5) jours ouvrables à la réception de cette Notification de Cession, offrir les Actions Proposées aux autres Actionnaires en proportion du montant respectif de leur Engagement d'Investisseur (tel que ce terme est défini dans le Pacte d'Actionnaire). Les Actions Proposées devront être offertes au Prix de l'Action et aux mêmes termes et conditions que celles contenues dans la Notice de Cession (les "Conditions Consenties") et l'offre peut être ouverte à acceptation pendant une période déterminée par le Gérant Commandité qui ne pourra être inférieure à quinze (15) jour ouvrables ni excéder trente (30)

jours ouvrables (en ce compris les cinq (5) jours ouvrables accordés au Gérant Commandité) ("Clôture de l'Offre"). En l'absence d'acceptation expresse de l'offre avant la Clôture de l'Offre, les Actionnaires seront réputés avoir refusés cette offre.

(b) En acceptant une offre, chaque Actionnaire devra notifier au Gérant Commandité le nombre d'Actions Proposées pour lesquelles il accepte cette offre et dans quelle mesure il voudra poursuivre l'achat des Actions Proposées si les autres Actionnaires n'acceptent pas l'offre.

(c) Si les premières notifications reçues par le Gérant Commandité démontrent que les autres Actionnaires n'ont pas accepté l'offre de toutes les Actions Proposées, le Gérant Commandité devra informer les Actionnaires du nombre d'Actions Proposées acceptées par chaque Actionnaire et le nombre d'Actions restantes, dans les cinq (5) jours ouvrables à la réception de la dernière notification. Chaque Actionnaire devra alors notifier au Gérant Commandité le nombre d'Actions Proposées supplémentaires qu'il accepte d'acheter dans les cinq (5) jours ouvrables.

(d) Sauf s'ils en ont convenu autrement, si aucun des Actionnaires n'accepte l'offre, les Actions Proposées seront vendues aux Actionnaires qui auront indiqué leur désir d'acheter des Actions Proposées conformément au point (b) en proportion de leur Engagement d'Investisseur respectif (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaire). Si un seul Actionnaire accepte l'offre, toutes les Actions Proposées seront vendues à cet Actionnaire.

(e) Le Gérant Commandité devra, au plus tard à la Clôture de l'Offre (qui pourra être étendue conformément à l'article 7.bis.2 (b) ci-dessus) notifier à l'Actionnaire Vendeur si les autres Actionnaires ont consentis à acheter les Actions Proposées. L'Actionnaire Vendeur devra en conséquence vendre les Actions Proposées aux autres Actionnaires. Si les autres Actionnaires décident de ne pas acheter la totalité des Actions Proposées ou si l'offre conformément à l'Article 7.bis.2 (a) ci-dessus est refusée ou n'est pas acceptée avant la Clôture de l'Offre, l'Actionnaire Vendeur peut librement vendre à un Investisseur Qualifié bona fide (tel que ce terme est défini dans le Pacte d'Actionnaires), à condition que (i) une telle vente soit définitive endéans les (5) mois à compter de la Clôture de l'Offre et (ii) la vente soit conclue selon les Conditions Consenties. L'Actionnaire Vendeur devra fournir au Gérant Commandité le projet de contrat de vente et d'achat devant être conclu avec l'acheteur afin de permettre au Gérant Commandité de s'assurer que les conditions susmentionnées sont remplies.

(f) Si le droit de première offre est dûment exercé, l'Actionnaire Vendeur s'engage irrévocablement à (i) vendre aux autres Actionnaires, aux Conditions Consenties, les Actions Proposées endéans le délai de (1) mois à la Clôture de l'Offre et (ii) à exécuter tous les documents permettant à la vente d'être valide et exécutoire à l'encontre de la Société et les parties tierces.

7.bis.3 La Cession à un/des Affilié(s)

Une vente et une cession ou un transfert par un détenteur d'Actions de Classe B (un "Cédant") de ses Actions de Classe B à un de ses Affiliés (chacun un "Affilié Cessionnaire") sera permis.

Cependant, dans le cas où l'Affilié Cessionnaire cesse d'être un Affilié du Cédant, l'Affilié Cessionnaire devra vendre, céder ou transférer de telles Actions de Classe B au Cédant. "

Cinquième résolution

Les Actionnaires décident d'insérer un nouvel Article 7ter en rapport avec le rachat des Actions de Classe B, qui se lira comme suit:

" **7.ter. Rachat des Actions de Classe B.** Le rachat des Actions de Classe B sera réalisé en conformité avec ces statuts, la loi luxembourgeoise ainsi que le Pacte d'Actionnaire. La Société devra racheter les Actions de Classe B à un prix égal à la valeur du marché de la Vente des Actions (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaire)."

Sixième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'Article 8.2 des statuts de la Société, qui se lira comme suit:

"8.2 Le Gérant Commandité peut être révoqué uniquement en cas de fraude, faute lourde, mauvaise conduite ou violation du Pacte d'Actionnaire par une résolution des Actionnaires titulaires de 75% des votes, comprenant les Actionnaires de Classe B détenant 75% des votes des Actions de Classe B, étant entendu que le vote du Gérant Commandité n'est pas requis nonobstant de toutes autres dispositions des ses Statuts."

Septième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'Article 27.5 des statuts de la Société, qui se lira comme suit:

"27.5 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour être distribués et où la Loi et les Statuts l'autorisent, le Gérant Commandité pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués conformément au Pacte d'Actionnaires."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, R. Thill, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008. LAC/2008/13735. — Reçu douze euros Eur 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008055493/5770/450.

(080060898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.

Eschfinlux S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 87.252.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 10 mars 2008

L'assemblée générale nomme Monsieur Norbert MEISCH demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 ESCH SUR ALZETTE en qualité d'administrateur délégué. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Esch-sur-Alzette, le 10 mars 2008.

Norbert MEISCH / Laurent WEBER / Francis ROMANO

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008055045/597/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03909. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Radio Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 16.364.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2008

1. L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Paul Diederich.
2. L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, il terminera le mandat de son prédécesseur.
3. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008055113/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00696. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Kihn, Société Anonyme.**Capital social: EUR 3.500.000,00.**

Siège social: L-3754 Rumelange, 17, rue de l'Usine.

R.C.S. Luxembourg B 10.160.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 novembre 2007

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 22 novembre 2007 à 9 heures 30 au siège social de la société VOSSLOH COGIFER à Rueil Malmaison.

Etaient présents:

MM. Guy DELORME, Vice-Président, Administrateur Délégué

Jean-Pierre ALLEGRUCCI, Administrateur

Baudouin BACHOLLET, Administrateur

Jean-Marie TOUBEAU, Administrateur

M. le Vice-Président constate que le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué et que le quorum fixé par les statuts est réuni.

*Ordre du jour:**Point unique*

Démission du Président du Conseil d'Administration de ses fonctions de Président et de son mandat d'Administrateur;
Nomination d'un nouveau Président du Conseil

Démission du président du conseil d'administration de ses fonctions de président et de son mandat d'administrateur; nomination d'un nouveau président du conseil

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la lettre qui lui a été adressée par M. SCHWARTZ présentant sa démission de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de son mandat d'Administrateur avec effet au 31 octobre 2007.

Le Conseil d'Administration accepte cette démission

Sur proposition de M. TOUBEAU, le Conseil décide à l'unanimité d'appeler à sa présidence M. Guy DELORME. M. DELORME, qui s'est abstenu lors de ce vote, accepte cette nomination pour un mandat qui se termine avec l'assemblée de 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 45.

M. Allegrucci / M. Toubeau / M. Bachollet / M. Delorme.

Référence de publication: 2008055070/2447/35.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP06746. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Diversified Trading S.à.r.l, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.347.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 15 avril 2008**Résolution*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008:

- ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008055063/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06586. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Anglo American Investments (China) 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 107.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 avril 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Le notaire

Référence de publication: 2008055049/231/14.

(080060676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

**SPF - Sierra Portugal Feeder 1, Société en Commandite par Actions,
(anc. PortLux Assets 1, S. à.r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 134.475.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008055052/239/13.

(080060773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

S.P.F.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 42.047.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 9 avril 2008

Résolution

Les mandats de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 6 décembre 1960 à San Bellino, Italie, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Sébastien Felici, employé privé, né le 31 mai 1978 à Villerupt, France, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Andrea Castaldo, né le 20 mars 1979, à Pomigliano d'Arco, Italie, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008055053/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06601. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

First 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Howald, 304, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 44.410.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 22 avril 2008.

POUR COPIE CONFORME

Roger ARRENSDORFF

Notaire

Référence de publication: 2008055057/218/13.

(080060405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Beverage Equipement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 65.601.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 4 avril 2008

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant au 30 juin 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 06.12.1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Stefano De Giorgis, né le 26.06.1969 à Omegna (Italie), demeurant Piazza Del Molino Nuovo No 5, CH-6900 Lugano (Suisse), administrateur;

MMe Sandrine Cecala, employée privée, née le 28.05.1977 à Villerupt (France), demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008055059/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06592. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 107.851.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 avril 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008055068/231/14.

(080060669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Unifinanz Holding AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 22, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 12.261.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 7 avril 2008

Il résulte dudit procès-verbal que:

Sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007:

- ETABLISSEMENT PROPINVEST, une Anstalt constituée sous les lois du Liechtenstein, avec siège social à C/o Präsidial-Anstalt, Äulestrasse, 38, FL-9490 Vaduz, ayant désigné M. Tobias HAUSER, avocat, avec adresse professionnelle au 35, Talacker, CH-8001 Zürich en tant que représentant permanent;

- PARADER FOUNDATION, une Stiftung constituée sous les lois du Liechtenstein, avec siège social à C/o Präsidial-Anstalt, Äulestrasse, 38, FL-9490 Vaduz, ayant désigné M. Tobias HAUSER en tant que représentant permanent.

Est nommé commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007, M. Thomas SCHMID, avec adresse professionnelle au 17, Meisenweg, CH-9470 Werdenberg.

Luxembourg, le 16 avril 2008.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2008055065/275/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06499. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2008.

Commandite Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 71.946.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 18 avril 2008, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer, effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle 8, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg au 18, avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées, avec effet immédiat, par Monsieur Salvatore DESIDERIO et Monsieur Vincent THILL, de leur fonction d'Administrateur et décide de nommer en remplacement:

- Monsieur Davide MURARI, employé privé, 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur;

L'Assemblée prend acte et accepte la démission présentée, avec effet immédiat, par la société ALTER AUDIT S.à r.l. et décide de nommer Mademoiselle Francesca DOCCHIO, employée privée, 18, avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat des deux nouveaux Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Davide MURARRI

Administrateur

Référence de publication: 2008055427/1494/29.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07121. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080060862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2008.